



AVANT DE RÉPONDRE À VOTRE MESSAGE, PRENEZ LE TEMPS DE LIRE SI LA RÉPONSE À VOTRE QUESTION SE TROUVE CI-DESSOUS

ÊTES-VOUS OUVERTS ? À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR ?

Depuis le 01/04/2023, l'intégralité du parc est accessible aux heures d'ouverture à consulter ici : <https://www.jungle-city.be/fr/infos>. Votre billet d'entrée vous donne accès à la plaine de jeux intérieure et son restaurant, nos attractions et aires de jeux extérieures ainsi qu'au parc animalier et au Jungle Goolfy (si vous avez choisi cette option).

FAUT-IL IMPÉRATIVEMENT RÉSERVER MA VISITE OU PUIS-JE PAYER SUR PLACE ?

Il est vivement recommandé de réserver votre visite en achetant votre billet sur notre site au préalable via le lien suivant : <https://shorturl.at/yBJ06>. Les billets sont 1€ plus cher sur place. Si votre adresse e-mail a été correctement encodée, vous recevrez directement vos billets par e-mail. Vous pourrez ainsi les imprimer ou les télécharger sur votre téléphone afin d'accéder à nos portiques sécurisés.

POURQUOI DOIS-JE CHOISIR UNE HEURE ? PUIS-JE ARRIVER EN RETARD ? LE TEMPS DANS LE PARC EST-IL LIMITÉ ?

Lors de votre achat de billet, nous vous demandons de choisir votre heure d'arrivée. Vous pouvez toutefois rester jusqu'à la fermeture. L'unique objectif de cette demande est de connaître la jauge dans le parc à un temps X. Seule l'heure de réservation pour votre session de mini-golf ou les formules anniversaire (si vous avez optez pour l'une de ces options) doit être bien respectée. Pour les entrées au parc, une arrivée précoce ou tardive sera sans conséquences.

J'AI GAGNÉ, ACHETÉ OU REÇU UN TICKET VIA UN SITE PARTENAIRE. COMMENT RÉSERVER MA VENUE ?

La plupart de nos partenaires proposent de convertir vos billets ou vouchers en billets d'entrée Jungle City ou Jungle Goolfy via ce lien : <https://shorturl.at/cfkuV> - Choisissez l'option 'accès au parc' ou 'Jungle Goolfy', sélectionnez votre date, Utilisez le code mentionné près du code-barres, choisissez votre date et heure d'arrivée afin de recevoir votre billet d'entrée.

JE VIENS D'ACHETER MES BILLETS MAIS JE N'AI PAS REÇU D'EMAILS, EST-CE NORMAL ?

Non ! Même si cela peut parfois prendre plusieurs minutes, le temps que votre paiement soit traité. Pensez donc à consulter votre courrier indésirable pour voir si vos billets ne s'y cachent pas. Il est aussi possible que vous aillez mal encodé votre adresse mail. Dans ce cas, vous pouvez aussi nous envoyer un email à info@jungle-city.be en nous communiquant l'adresse email qui a servi à effectuer la réservation ainsi qu'une preuve de paiement afin que nous examinions les raisons.

DOIS-JE IMPÉRATIVEMENT IMPRIMER MES BILLETS OU PUIS-JE LES MONTRER SUR LE TÉLÉPHONE ?

Si votre écran n'est pas fissuré ou cassé, vous pouvez nous présenter vos e-billets sur votre smartphone. Il n'est donc pas indispensable de les imprimer. « Pensons à notre avenir ! » J.R.

J'AI DÉJÀ ACHETÉ MES BILLETS MAIS JE SOUHAITE DÉPLACER MA VISITE À UN AUTRE JOUR ?

Oui, il est possible de déplacer la date de votre réservation via ce lien : <https://shorturl.at/auCHT>

J'AI UN ABONNEMENT. COMMENT PUIS-JE RÉSERVER ?

Même si vous allez devoir faire la file, nos abonnés restent prioritaires. Raison pour laquelle, à ce jour, ils ne doivent pas réserver. Si votre enfant a son abonnement mais que vous devez acheter un billet pour vous, il faut acheter votre billet en ligne et réserver votre visite et son créneau via le lien suivant : <https://bit.ly/3mYQUbw>. Attention, votre abonnement est individuel et nominatif. Un contrôle d'identité sera effectué à l'entrée avant de vous ouvrir les portiques. Veillez à bien vous munir d'une preuve d'identité pour les abonnés concernés ainsi que vos enfants.

2,5 ANS ET MESURE 88CM ; DOIT-IL PAYER UN DROIT D'ENTRÉE ET PEUT-IL FAIRE BEAUCOUP D'ACTIVITÉS DANS VOTRE PARC ?

L'entrée, jusqu'à 2 ans inclus, est gratuite pour votre enfant. En d'autres mots, dès le jour de ses 3 ans, l'entrée devient payante. En effet, bon nombre de manège ou de zones sont accessibles aux enfants à partir de 90 cm, accompagnés d'une personne majeure. Il y a toutefois (à l'intérieur, comme à l'extérieur) des zones réservées aux enfants de 0 à 3 ans avec un petit château gonflables, quelques modules et cages de jeux, des petits trotteurs,... Il y a aussi beaucoup d'animaux à (lui faire) découvrir. C'est un âge où l'éveil est très important et où les enfants en bas âge peuvent développer leur psychomotricité : musiques, odeurs, ambiance,... Consultez la liste de nos attractions et de leurs restrictions de taille/poids sur notre site internet.

LES PIQUE-NIQUE SONT-ILS AUTORISÉS ?

Un petit casse-croûte est effectivement autorisé, à consommer dans les aires réservées à cet effet, en dehors du restaurant ou de sa terrasse principale. Les buffets froids et les glacières ne sont pas autorisés. Il est toutefois interdit d'amener de l'alcool ou des bouteilles en verre au sein du parc.

QUELS SONT VOS TARIFS ?

Vous pouvez consulter nos tarifs via le lien suivant : <https://www.jungle-city.be/fr/billets>

JE N'ARRIVE PAS À VOUS JOINDRE PAR TÉLÉPHONE : EST-CE NORMAL ?

Nos collaborateurs sont disponibles par téléphone uniquement durant les jours et heures d'ouvertures du parc. En dehors de ces périodes, merci de nous contacter via e-mail : info@jungle-city.be

**ON NE RÉPOND PAS À VOTRE QUESTION ICI ?
ENVOYEZ-NOUS UN EMAIL À [INFO@JUNGLE-CITY.BE](mailto:info@jungle-city.be) ET NOUS TRAITERONS VOTRE MESSAGE AUX HEURES D'OUVERTURE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.**